

**LOI N° 2014-17 DU 13 JUIN 2014**

portant autorisation de ratification de l'accord de financement signé à Washington DC, le 10 avril 2014 entre la République du Bénin et l'Association Internationale de Développement (AID), dans le cadre du Projet emploi des jeunes (PEJ).

L'Assemblée Nationale a délibéré et adopté, en sa séance du 03 juin 2014 ;

Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

**Article 1<sup>er</sup>** : Est autorisée la ratification, par le Président de la République, de l'accord de financement d'un montant de vingt deux millions neuf cent mille (22 900 000) Droits de Tirages Spéciaux (DTS), équivalant à trente cinq millions (35 000 000) de dollars des Etats-Unis, soit dix sept milliards cinq cent millions (17 500 000 000) de francs CFA environ [au taux indicatif de un (1) dollar = cinq cent (500) FCFA], signé à Washington DC, le 10 avril 2014, entre la République du Bénin et l'Association Internationale de Développement (AID), dans le cadre du Projet emploi des jeunes.

**Article 2** : La présente loi sera exécutée comme loi de l'Etat.

Fait à Cotonou, le 13 juin 2014

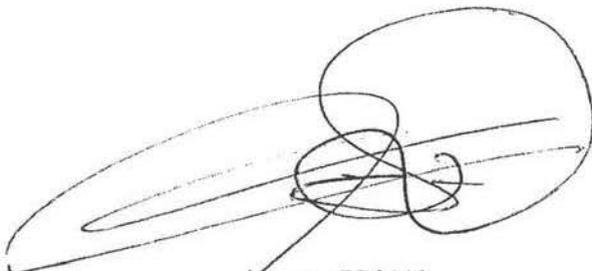
Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Dr Boni YAYI

Le Ministre Chargé de la Micro finance,  
de l'Emploi des Jeunes et des Femmes,

Le Ministre de l'Economie  
et des Finances,



Jonas GBIAN



Antonin DOSSOU  
Ministre intérimaire

**AMPLIATIONS** : PR 6- AN 4- CC 2 - CS 2 - HAAC 2 - CES 2 - HCJ 2 MEF 2 MCMEJF 2- AUTRES MINISTERES 25- SGG 4 - DGBM-DCF-DGTC- DGID-DGDDI 5- BN-DAN-DLC- 3 - GCONB-DCCT-INSAE 3- BCP-CSN-IGAA 3- UAC-ENAM-FASJEP 3- UNIPAR-FDSP 2- JORB 1.-